



**PROFIL DES PARTICIPANTS ADMISSIBLES À LA RETRAITE
QUI ONT QUITTÉ LE RÉGIME
ENTRE 2008 ET 2016**

Août 2017

Table des matières

Contexte.....	2
Échantillonnage.....	2
L'âge à la retraite	2
Leur cotisation au régime de retraite	5
Le capital à la retraite	6
L'utilisation du capital retraite.....	8
Sommaire	10
Annexe 1 : Le rattachement.....	13
Annexe 2 : l'âge à la retraite	14
Annexe 3 : Leur participation au régime de retraite	17
Annexe 4 : Leur Cotisation au régime de retraite.....	19
Annexe 5 : Le capital à la retraite	21
Annexe 6 : L'utilisation du capital	24

Profil des participants admissibles à la retraite qui ont quitté le régime entre 2008 et 2016

CONTEXTE

Comme demandé par les membres du Comité de retraite du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec, nous vous présentons une version actualisée du « Profil des participants qui ont quitté pour la retraite ». À rappeler que l'objectif étant toujours de mieux comprendre l'évolution du profil des participants qui ont pris leur retraite au cours des dernières années.

Rappelons également que l'intérêt d'établir un profil des participants qui quittent pour la retraite réside dans le fait de mieux comprendre les conditions dans lesquelles ces derniers prennent leur retraite. Les versions précédentes ont permis à cet égard de constater ce qui suit :

- la majorité des participants qui ont pris leur retraite sont de sexe masculin;
- la majorité des participants ont pris leur retraite après l'âge de 60 ans;
- il s'agissait principalement de participants de la première heure;
- le capital accumulé par les participants était plutôt modeste et ces derniers doivent absolument compter sur d'autres sources de revenus à la retraite.

ÉCHANTILLONNAGE

Il importe de rappeler qu'aux fins de notre analyse, nous avons retenu uniquement les participants qui ont quitté le Régime pour prendre leur retraite ou qui ont tout simplement démissionné alors qu'ils étaient admissibles à prendre une retraite au sens du Régime de retraite pour les années 2008 à 2016. Cela signifie donc que tous les participants qui ont retiré leur avoir du Régime avant 2008, de même que ceux qui ont quitté après 2008 sans avoir atteint l'âge de 55 ans, ne sont pas pris en considération dans la présente étude. Ces conditions limitent l'étendue de l'échantillonnage à 710 participants.

Comme dans la dernière version, nous tentons de cerner leur situation en fonction de leur âge, la durée de leur participation et la durée de cotisation au Régime. De même, le volet financier n'a pas été négligé, les actifs accumulés au moment du départ à la retraite ainsi que l'affectation de ces actifs complètent les éléments de l'étude.

Les données sur le rattachement ainsi que sur les répartitions par sexe sont disponibles à l'annexe 1 (tableaux 7, 8 et 9).

La présente étude concerne donc un groupe de 710 participants qui remplissait les critères ci-dessus mentionnés et qui se compose comme suit :

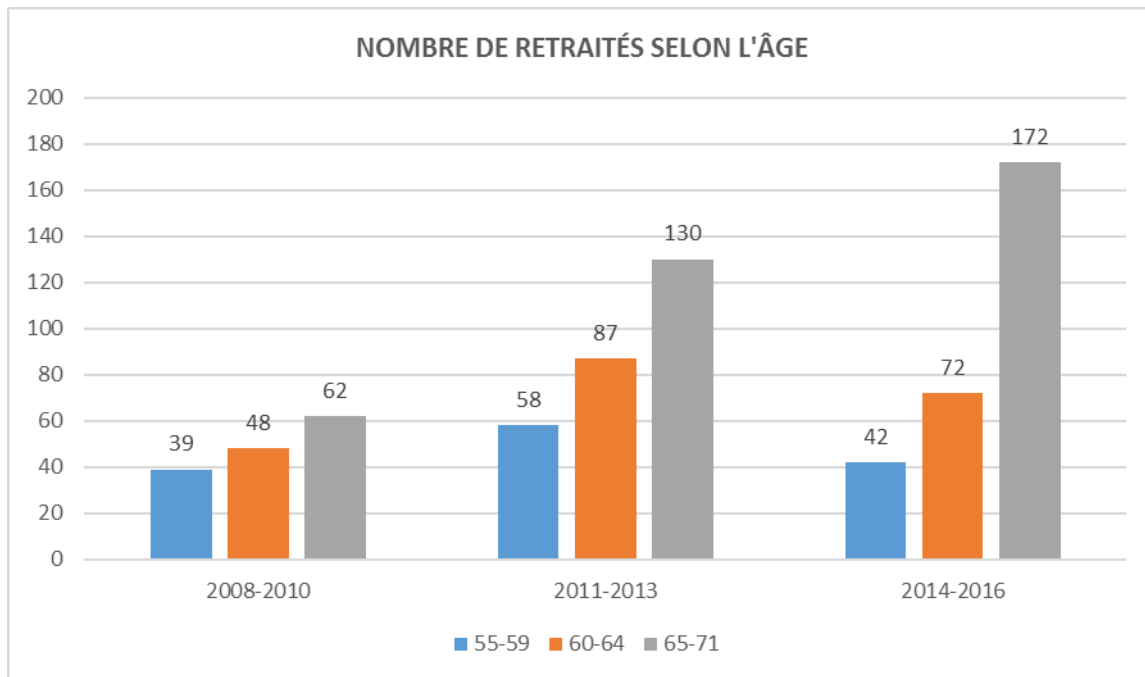
- 286 participants qui se qualifiaient aux fins de l'analyse pour la période 2014-2016;
- 275 participants qui se qualifiaient aux fins de l'analyse pour la période 2011-2013;
- 149 participants qui se qualifiaient aux fins de l'analyse pour la période 2008-2010;

Nous avons procédé à certaines analyses comparatives entre les groupes de participants à la retraite de 2014-2016, 2011-2013, et 2008-2010.

L'ÂGE À LA RETRAITE

Il est évidemment toujours intéressant de connaître l'âge à laquelle les participants ont quitté pour la retraite. Le graphique 1 permet d'observer que durant la période 2014-2016, on peut ainsi constater cette tendance à l'effet que les chargés de cours quittent de plus en plus tard pour la retraite.

GRAPHIQUE 1



L'analyse du graphique 1 nous permet de faire les constatations suivantes :

- Un peu moins de la moitié des participants quitte le Régime avant la date normale de la retraite (39,9 %), une proportion inférieure à celle de la période 2011-2013 (52,7 %);
- On remarque que la proportion des participants qui partent à la retraite croît parallèlement avec l'âge;
- Les participants âgés de 60 ans et plus composent plus des trois quarts des participants qui quittent le Régime. Une proportion qui tend à croître d'une période à l'autre.

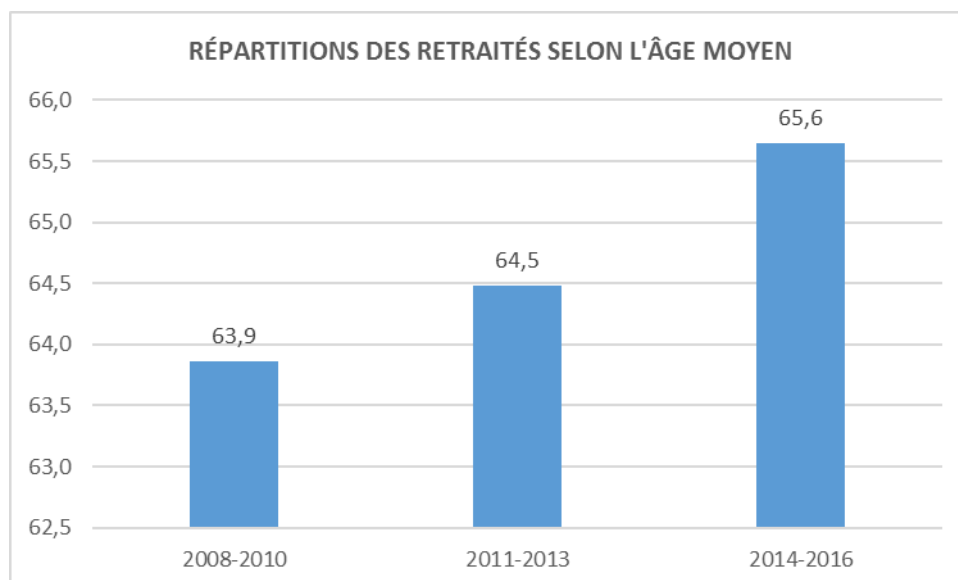
Dans une perspective globale, le nombre de retraités au cours de la période 2014-2016 a relativement peu augmenté par rapport aux autres périodes étudiées (respectivement 286, 275 et 149).

La comparaison entre les périodes, qui permet de suivre l'évolution de la répartition par groupe d'âge depuis 2008, nous montre les tendances marquées dans la progression des groupes d'âge. Il s'agit de :

- Une plus grande pondération des participants âgés de 65 à 71 ans de 41,6 % en 2008-2010 à 60,1 % en 2014-2016.
- Une diminution de la pondération des participants âgés de 55 à 59 ans de 26,2 % en 2008-2010 à 14,7 % en 2014-2016.

Le graphique 1 permet de visualiser la ventilation des départs suivant l'âge. La ventilation des départs suivant le sexe et l'établissement de rattachement est disponible à l'annexe 2 (tableaux 10, 11 et 12 et graphique 11).

GRAPHIQUE 2

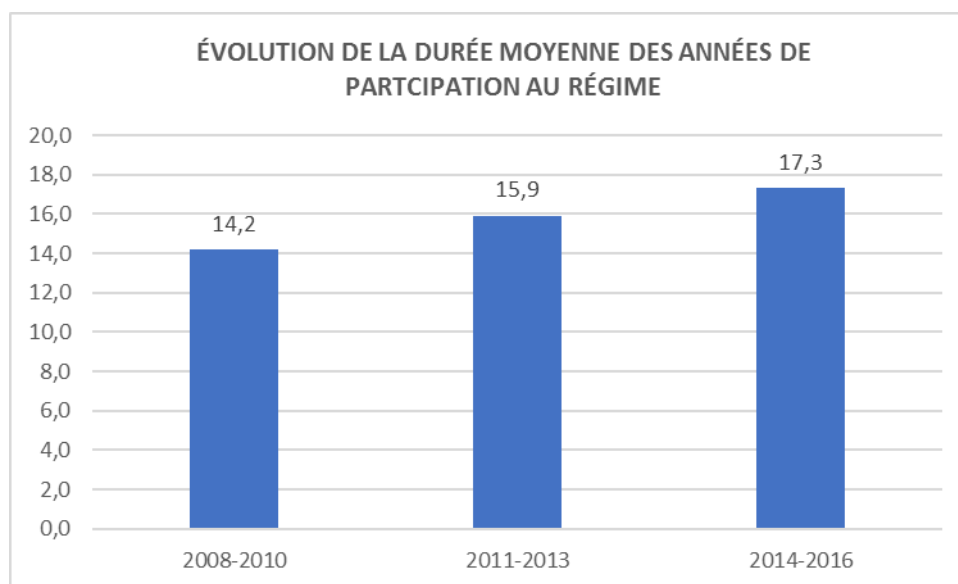


Comme le montre le graphique 2, l'âge moyen à la retraite des participants durant la période 2014-2016 est de 65,6 ans. Comparativement à la période 2011-2013, on remarque une augmentation de la moyenne d'âge de 1,1 an. Cette augmentation s'explique par le nombre important de départs à la retraite du groupe des 65-71 ans durant la période 2014-2016 par rapport à celui du même groupe d'âge pour la période 2011-2013 (respectivement 60,1 % et 47,3 %), et conjointement à la diminution des retraités du groupe 55-59 ans durant la période 2014-2016 par rapport à celui du même groupe d'âge pour la période 2011-2013 (respectivement 21,1 % et 262,2 %).

LEUR PARTICIPATION AU RÉGIME DE RETRAITE

C'est toujours pertinent de s'interroger sur la durée de participation de ces participants à la retraite. En effet, les participants à notre Régime devraient prendre leur retraite après une période de participation suffisamment importante pour leur permettre d'accumuler un capital retraite intéressant. Outre le rendement de la caisse, la période de cotisation et le taux de cotisation choisi sont des éléments importants dans l'accumulation d'un capital retraite. Le graphique 3 tente d'apporter un élément de réponse à cette préoccupation.

GRAPHIQUE 3



Le Régime a 26 ans d'existence en date du 31 décembre 2016. Bien qu'un nombre important des participants aient anticipé leur prise de la retraite en 2014-2016, la durée moyenne de participation lors de cette période est de 17,3 années. Par ailleurs, l'analyse de l'évolution de cette durée à partir de 2008 nous révèle qu'elle est en nette croissance (respectivement 14,2 années en 2008-2010 et 15,9 années en 2011-2013).

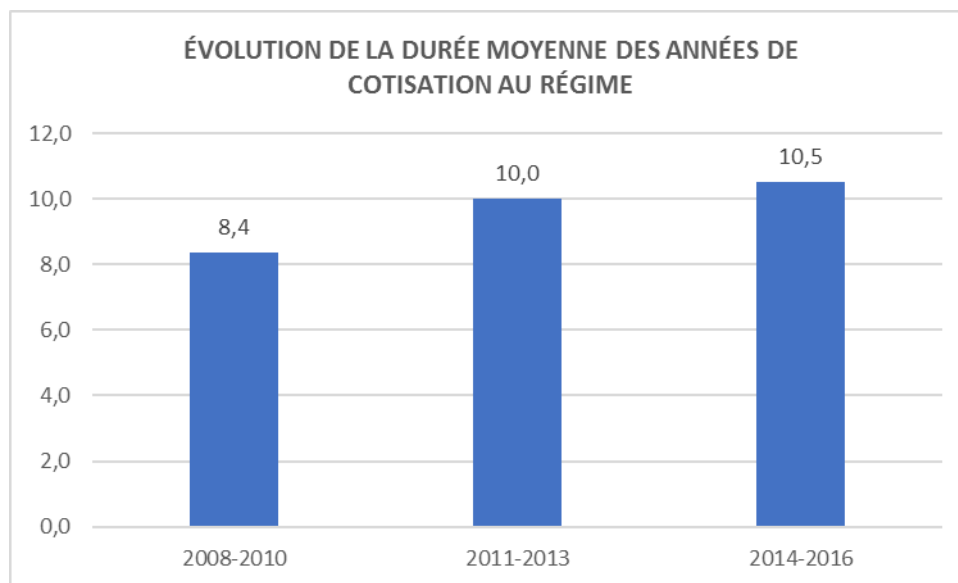
Il importe de rappeler que, dans le cas présent, le sens du mot « participation » réfère à la période au cours de laquelle le participant détenait des actifs dans la caisse de retraite. On ne réfère pas ici à la période de contribution. On ne peut donc pas établir un lien direct entre la période de participation telle que calculée et la valeur du capital retraite. En d'autres mots, il n'y a pas adéquation entre la durée de la participation déterminée au graphique 3 et la valeur du capital retraite identifiée au graphique 5. Il y a toutefois adéquation entre la durée moyenne et l'âge du Régime. Autrement dit, la durée moyenne aurait été plus élevée si le Régime avait été disponible avant 1990.

Les données détaillées concernant la question des années de participation à la retraite en fonction du sexe et des établissements de rattachement sont disponibles à l'annexe 3 (tableaux 16, 17 et 18).

LEUR COTISATION AU RÉGIME DE RETRAITE

Dans ce rapport, le mot « cotisation » réfère à la période de contribution, c'est-à-dire la période au cours de laquelle le participant cotise et accumule du capital retraite. En effet, les participants à notre Régime devraient prendre leur retraite également après une période de cotisation suffisamment importante pour leur permettre d'accumuler un capital retraite intéressant. Et comme mentionné précédemment, outre le rendement de la caisse, la période de cotisation et le taux de cotisation choisi sont des éléments importants dans l'accumulation d'un capital retraite.

GRAPHIQUE 4



Le graphique 4 permet d'observer que durant la période 2014-2016, la durée moyenne de cotisation est de 10,5 années.

La comparaison entre le graphique 3 et le graphique 4 nous permet de constater que l'écart entre la durée moyenne de participation et celle de cotisation est de 6,8 années. Un écart qui ne cesse de croître durant les périodes étudiées. Il s'agit d'une période assez longue qui nous permet de dire que les participants ne sont pas pressés à quitter le Régime tout de suite après avoir arrêté de cotiser. Les bons rendements réalisés ainsi que les bas taux des frais administratifs expliquent fort probablement en partie ce comportement.

À noter que les dispositions du Régime permettent au participant qui n'est pas en période de contribution de garder ses actifs investis dans la caisse du Régime jusqu'au 31 décembre de l'année de son 71^e anniversaire de naissance, et ce dans l'attente de choisir le véhicule de retraite dans lequel le participant va transférer le capital accumulé.

Les données détaillées concernant la question des années de cotisation en fonction du sexe et des établissements de rattachement sont disponibles à l'annexe 4 (tableaux 19, 20 et 21).

LE CAPITAL À LA RETRAITE

Nous avons vu, lors du rapport précédent concernant la période 2011-2013, que les participants recensés disposaient d'un capital moyen à la retraite de 66 141 \$. Est-ce que les participants qui ont quitté durant la période 2014-2016 disposaient d'un capital plus important que leurs prédécesseurs? Les tableaux 1, 2 et 3 apportent un éclairage à cet égard.

TABLEAU 1

RÉPARTITION DU CAPITAL MOYEN SELON L'ÂGE DE LA RETRAITE (2014-2016)		
	Nombre	Capital
55-59	42	48 468 \$
60-64	72	103 064 \$
65-71	172	93 832 \$
Total	286	89 494 \$

TABLEAU 2

RÉPARTITION DU CAPITAL MOYEN SELON L'ÂGE DE LA RETRAITE (2011-2013)		
	Nombre	Capital
55-59	58	53 010 \$
60-64	87	56 682 \$
65-71	130	78 330 \$
Total	275	66 141 \$

TABLEAU 3

RÉPARTITION DU CAPITAL MOYEN SELON L'ÂGE DE LA RETRAITE (2008-2010)		
	Nombre	Capital
55-59	39	27 044 \$
60-64	48	61 675 \$
65-71	62	47 063 \$
Total	149	46 530 \$

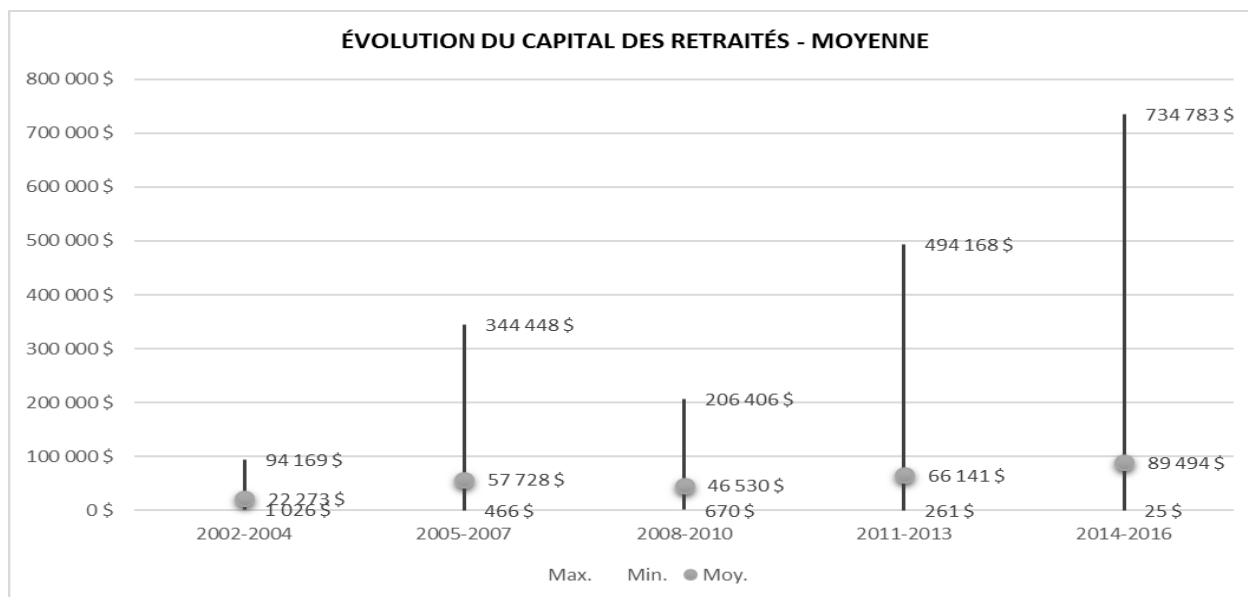
En comparant les données de la période 2014-2016 avec celles de la période 2011-2013, on constate que le capital retraite moyen durant les trois dernières années a augmenté de 23 353 \$ par rapport à celui accumulé durant la période 2011-2013 (89 494 \$ vs 66 141 \$). Il s'agit d'une augmentation significative de 35,3 % qui s'explique en partie par les rendements très positifs enregistrés en 2014, 2015 et 2016. Par rapport à la période 2008-2010, le capital retraite moyen a augmenté de 42 964 \$ (89 494 \$ vs 46 530 \$), soit un accroissement significatif de 92,3 %. Notons que la période 2008-2010 est caractérisée par la baisse des marchés boursiers à la suite de la crise de l'année 2008.

Dans le même ordre d'idées, le graphique ci-après montre la tendance haussière de l'évolution du capital moyen transféré. La période 2008-2010 représente l'exception pour les raisons évoquées précédemment.

Par ailleurs, si on compare les données des trois dernières années avec celles de 2002-2004, on constate une augmentation significative du capital moyen transféré. On constate également l'élargissement des fourchettes entre

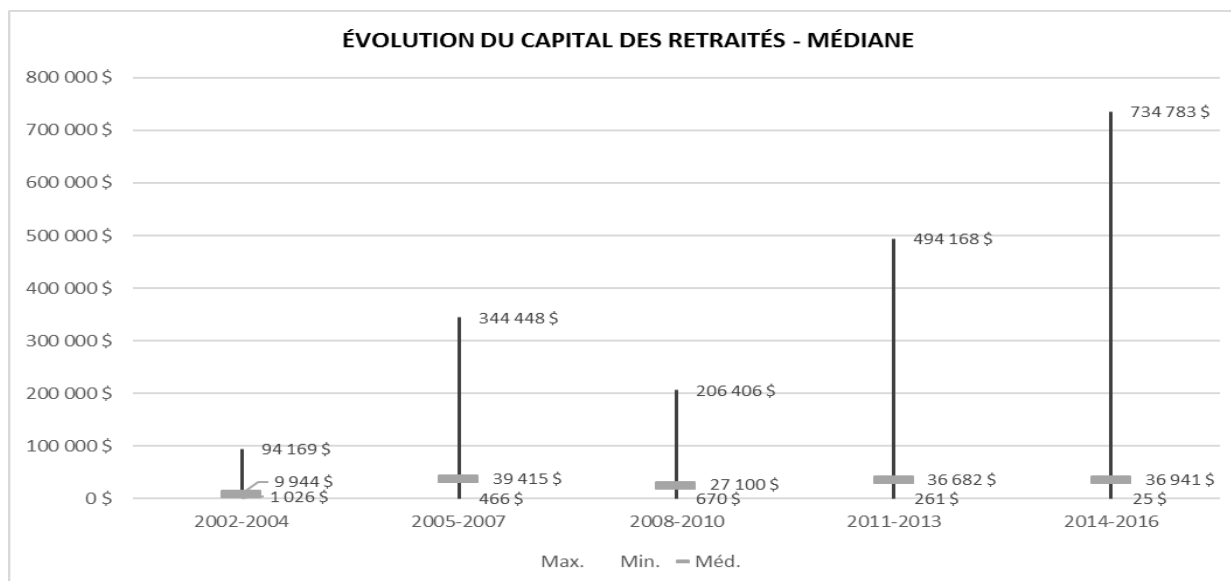
les sommes minimales et les sommes maximales retirées depuis la période 2002. Cette dernière constatation est expliquée par la croissance des sommes maximales retirées en raison de l'augmentation du nombre des années de cotisation, du nombre des années de participation, des cotisations volontaires, des transferts reçus et des bons rendements réalisés par la caisse du Régime ces dernières années. Les montants minimaux transférés sont demeurés peu élevés. Il s'agit de montants transférés par des chargés de cours dont le passage au Régime était éphémère ou d'un reliquat d'un transfert vers d'autres régimes de retraite dans le cadre des ententes de transfert.

GRAPHIQUE 5



L'analyse de l'évolution de la médiane des montants transférés nous permet de constater que celle-ci était toujours inférieure à la moyenne (graphiques 5 et 6). Le nombre élevé de transferts de chargés de cours participants avec peu d'années de cotisation et peu d'années de participation explique cet écart.

GRAPHIQUE 6

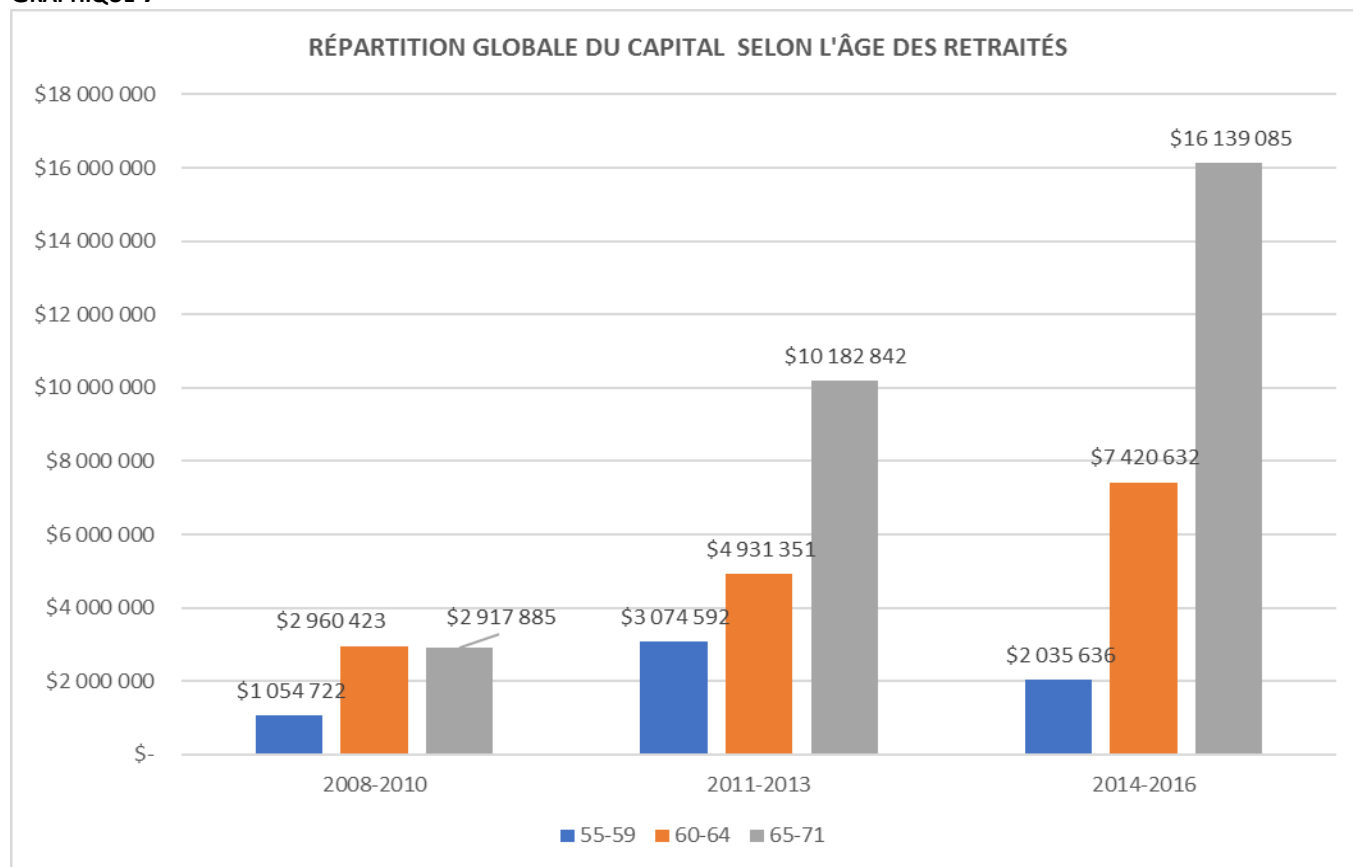


En attendant la validation de ces constatations, il y a lieu de rappeler que les différences significatives s'expliquent par une combinaison des variables suivantes :

- la rémunération cotisable reçue;
- le taux de cotisation choisi;
- le nombre d'années au cours desquelles une cotisation a été versée.

Dans une perspective globale, le capital retraite pour la période 2014-2016 se répartit ainsi suivant l'âge et le sexe :

GRAPHIQUE 7



Pour la comparaison entre les actifs globaux transférés entre les périodes étudiées, on constate que le capital total transféré durant les trois dernières années a augmenté de 7 406 568 \$ par rapport à celui accumulé durant la période 2011-2013 (25 595 354 \$ vs 18 188 785 \$). Il s'agit d'une augmentation très significative de 40,7 % expliquée par l'accroissement du nombre de participants retraités entre les périodes 2014-2016 et 2011-2013 et surtout par l'accroissement marqué du capital moyen transféré à la retraite entre ces deux périodes (respectivement 89 494 \$ et 66 141 \$).

Les données détaillées concernant le capital à la retraite en fonction du sexe sont disponibles à l'annexe 5 (tableaux 22, 23 et 24 et graphique 9, 10 et 11).

L'UTILISATION DU CAPITAL RETRAITE

L'affectation du capital à la retraite est un aspect intéressant qui mérite d'être analysé. En effet, de quelle façon les participantes et participants étudiés ont-ils utilisé leur capital retraite? À cet égard, les tableaux 4, 5 et 6 présentent une ventilation des types de transferts.

Tableau 4

AFFECTATION DU CAPITAL À LA RETRAITE (2014-2016)		
	TOTAL	%
RENTE	1	0,3%
CRI	125	43,7%
FRV	58	20,3%
REER/FERR	48	16,8%
REMBOURSEMENT	25	8,7%
ENTENTE DE TRANSFERT	17	5,9%
DÉCÈS	12	4,2%
Total	286	100,0%

TABLEAU 5

AFFECTATION DU CAPITAL À LA RETRAITE (2011-2013)		
	TOTAL	%
RENTE	3	1,1%
CRI	130	47,3%
FRV	44	16,0%
REER/FERR	47	17,1%
REMBOURSEMENT	19	6,9%
PRESTATION ANTICIPÉE	2	0,7%
ENTENTE DE TRANSFERT	21	7,6%
DÉCÈS	9	3,3%
Total	275	100,0%

TABLEAU 6

AFFECTATION DU CAPITAL À LA RETRAITE (2008-2010)		
	TOTAL	%
RENTE	29	19,5%
CRI	64	43,0%
REER/FERR	20	13,4%
REMBOURSEMENT	20	13,4%
ENTENTE DE TRANSFERT	16	10,7%
Total	149	100,0%

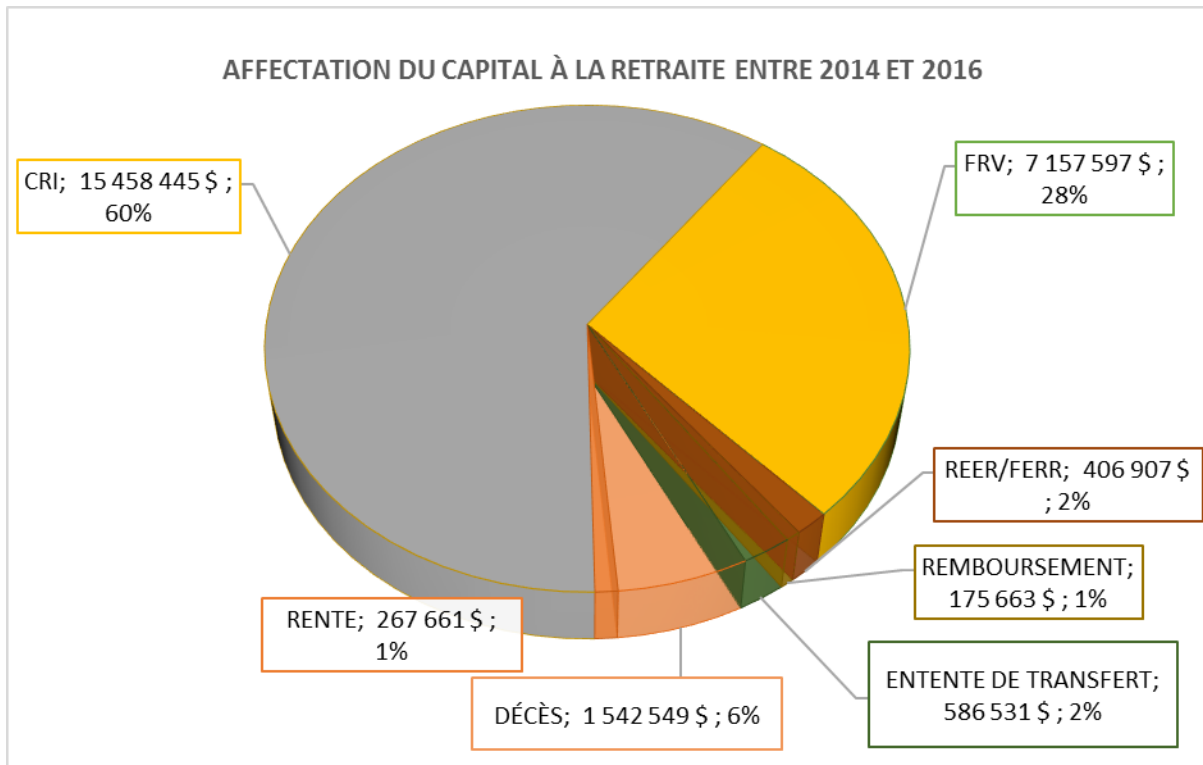
Durant la période 2014-2016, parmi les 286 participants composant la population étudiée, 59 ont opté pour le transfert dans un véhicule offrant une rente (viagère ou temporaire) ou un revenu viager (FRV). Ainsi, seulement 20,6 % des participants en âge de prendre leur retraite, au sens du règlement du Régime de retraite des chargés de cours, ont choisi une rente de retraite.

Quant à l'utilisation des autres véhicules, on constate que durant 2014-2016, 12,9 % des participants à la retraite ont pu retirer leur capital accumulé en raison du fait que leur solde de compte était inférieur à 20 % du MGA (à titre indicatif, le MGA de 2016 est égal à 54 900 \$) ou d'un cas de décès. Les autres participants à la retraite, soit 66,5 %, ont opté soit pour bonifier leur régime de retraite principal par le biais des ententes de transferts (5,9 %), soit pour le placer et le gérer eux-mêmes en vue de leur retraite éventuelle (60,6 %).

En comparant les données de la période 2014-2016 avec celles de la période 2011-2013, on note la diminution de la proportion des participants qui ont opté pour le transfert de leur capital dans un CRI (43,7 % vs 47,3 %). Il s'agit en effet d'une première baisse des transferts dans ce véhicule, ce qui met fin à la tendance haussière enregistrée lors des analyses précédentes.

Dans une perspective globale, le capital retraite transféré pour la période 2014-2016 se répartit ainsi :

GRAPHIQUE 10



Les données détaillées concernant l'affectation du capital à la retraite en fonction du sexe sont disponibles à l'annexe 6 (tableaux 25, 26 et 27).

SOMMAIRE

Les dernières analyses sur le profil des participants à la retraite avaient donné lieu à un certain nombre de constats que nous reprenons et commentons à la lumière d'un échantillonnage un plus important que celui utilisé lors de l'étude précédente :

- ✓ *Cette population était composée majoritairement de participants de sexe masculin.*

L'observation demeure vraie, puisque 59,8 % des 286 participants concernés entre 2014 et 2016 sont de sexe masculin. On remarque par ailleurs que l'écart entre les proportions de participants et de participantes augmente durant les périodes étudiées.

- ✓ *Environ les trois quarts des participants ont quitté le Régime à ou après 60 ans.*

La majorité des participants ont effectivement quitté le Régime après 60 ans. Le pourcentage de cette population a augmenté pour passer à 85,3 %. Une proportion qui ne cesse d'augmenter au fil des années.

- ✓ *L'âge moyen au départ, tant des participantes que des participants, correspondait à l'âge normal de la retraite.*

Cette affirmation a été confirmée par les données recueillies entre 2014 et 2016. En effet, la progression de l'âge moyen de départ à la retraite a permis de se rapprocher et d'atteindre de l'âge normal de la retraite. Ce dernier est passé de 64,5 ans pour la période 2011-2013 à 65,6 ans en 2014-2016.

- ✓ *Les chargés de cours étaient principalement des participantes et des participants de la première heure, c'est-à-dire qu'ils ont adhéré lors de la mise en place du Régime de retraite.*

Cette observation demeure toujours appropriée puisque la durée moyenne de participation pour l'ensemble des participants considérés est de 17,3 ans. C'est donc dire que bon nombre de ceux-ci ont adhéré pendant les toutes premières années d'existence du Régime.

- ✓ *Avec peu d'années de participation, le capital accumulé est plutôt modeste et ces participantes et participants doivent absolument compter sur d'autres sources de revenus à la retraite.*

Cette affirmation conserve toute son actualité. En effet, en dépit de l'augmentation sensible du capital moyen transféré à la retraite entre 2011-2013 et 2014-2016 (respectivement 66 141 \$ et 89 494 \$), on est en droit d'affirmer que malgré l'amélioration notable du capital moyen à la retraite, les participants doivent compter sur d'autres sources de revenus à la retraite.

Nous rappelons encore qu'en plus de la modestie du capital moyen transféré à la retraite, la diminution significative lors de la période 2008-2010 (capital moyen transféré de 46 530 \$) met l'accent sur le risque de perte financière à la suite des baisses importantes des marchés boursiers.

Par ailleurs, il est important de prendre également en considération le statut particulier des chargés de cours dont bon nombre sont en situation de multiples emplois.

- ✓ *2008-2010 et 2011-2013, plus que 50 % des participants considérés dans l'étude ont utilisé leur capital retraite sous forme de CRI ou de REER.*

Cette observation demeure toujours appropriée. En effet, pour la période 2014-2016, 60,5 % des participants qui ont quitté ont choisi une de ces deux options. Ceci confirme la tendance des participants qui préfèrent retirer leur capital retraite ou de l'utiliser pour le placer et le gérer eux-mêmes en vue de leur retraite éventuelle.

L'analyse de près de cette proportion entre les périodes 2011-2013 et 2014-2016 nous montre que l'utilisation du CRI comme véhicule de transfert a légèrement baissé dans sa progression (respectivement 47,3 % et 43,7 %). Avec un peu que la moitié des véhicules utilisés, il demeure l'option de plus demandée par les participants qui quittent à la retraite.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LE RATTACHEMENT

TABLEAU 7

RÉPARTITION DES RETRAITÉS SELON LE SEXE ET LES ÉTABLISSEMENTS (2014-2016)						
ÉTABLISSEMENT	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL	%
ENAP	1	0,9%	3	1,8%	4	1,4%
ÉTS	0	0,0%	5	2,9%	5	1,7%
UQAC	14	12,2%	11	6,4%	25	8,7%
UQAM	51	44,3%	81	47,4%	132	46,2%
UQAR	9	7,8%	15	8,8%	24	8,4%
UQAT	3	2,6%	6	3,5%	9	3,1%
UQO	16	13,9%	22	12,9%	38	13,3%
UQTR	21	18,3%	28	16,4%	49	17,1%
Total	115	100%	171	100%	286	100%

TABLEAU 8

RÉPARTITION DES RETRAITÉS SELON LE SEXE ET LES ÉTABLISSEMENTS (2011-2013)						
ÉTABLISSEMENT	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL	%
ENAP	0	0,0%	6	3,8%	6	2,2%
ÉTS	1	0,9%	0	0,0%	1	0,4%
UQAC	9	7,8%	14	8,8%	23	8,4%
UQAM	56	48,3%	83	52,2%	139	50,5%
UQAR	8	6,9%	10	6,3%	18	6,5%
UQAT	5	4,3%	2	1,3%	7	2,5%
UQO	15	12,9%	15	9,4%	30	10,9%
UQTR	22	19,0%	29	18,2%	51	18,5%
Total	116	100%	159	100%	275	100%

TABLEAU 9

RÉPARTITION DES RETRAITÉS SELON LE SEXE ET LES ÉTABLISSEMENTS (2008-2010)						
ÉTABLISSEMENT	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL	%
ENAP	0	0,0%	3	12,5%	3	5,0%
ÉTS	0	0,0%	1	0,0%	1	0,0%
UQAC	5	16,7%	5	0,0%	10	10,0%
UQAM	41	41,7%	44	50,0%	85	45,0%
UQAR	5	8,3%	4	12,5%	9	10,0%
UQAT	2	0,0%	1	0,0%	3	0,0%
UQO	8	0,0%	4	12,5%	12	5,0%
UQTR	8	33,3%	18	12,5%	26	25,0%
Total	69	100%	80	100%	149	100%

ANNEXE 2 : L'ÂGE À LA RETRAITE

GRAPHIQUE 11

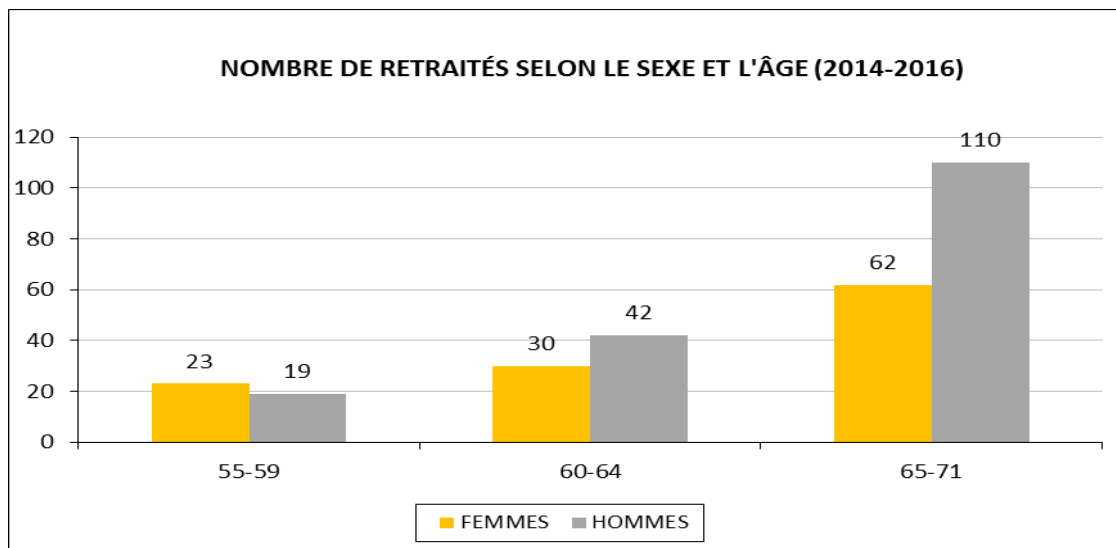


TABLEAU 10

RÉPARTITION DES RETRAITÉS SELON LE SEXE ET L'ÂGE 2014-2016						
Âge	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL	%
55-59	23	20,0%	19	11,1%	42	14,7%
60-64	30	26,1%	42	24,6%	72	25,2%
65-71	62	53,9%	110	64,3%	172	60,1%
Total	115	100%	171	100%	286	100%

TABLEAU 11

RÉPARTITION DES RETRAITÉS SELON LE SEXE ET L'ÂGE 2011-2013						
Âge	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL	%
55-59	23	19,8%	35	22,0%	58	21,1%
60-64	41	35,3%	46	28,9%	87	31,6%
65-71	52	44,8%	78	49,1%	130	47,3%
Total	116	100%	159	100%	275	100%

TABLEAU 12

RÉPARTITION DES RETRAITÉS SELON LE SEXE ET L'ÂGE 2008-2010						
Âge	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL	%
55-59	18	26,1%	21	26,3%	39	26,2%
60-64	23	33,3%	25	31,3%	48	32,2%
65-71	28	40,6%	34	42,5%	62	41,6%
Total	69	100%	80	100%	149	100%

Tableau 13

RÉPARTITION GLOBALE DU NOMBRE ET DE L'ÂGE MOYEN DES RETRAITÉS SELON L'ÉTABLISSEMENT (2014-2016)				
		F	H	Total
ÉNAP	Nombre	1	3	4
	Âge moyen*	65,0	65,4	65,3
ÉTS	Nombre	0	5	5
	Âge moyen*	0,0	68,5	68,5
UQAC	Nombre	14	11	25
	Âge moyen*	66,1	65,6	65,9
UQAM	Nombre	51	81	132
	Âge moyen*	65,6	65,8	65,7
UQAR	Nombre	9	15	24
	Âge moyen*	65,5	65,6	65,5
UQAT	Nombre	3	6	9
	Âge moyen*	64,4	67,3	66,4
UQO	Nombre	16	22	38
	Âge moyen*	63,9	67,0	65,7
UQTR	Nombre	21	28	49
	Âge moyen*	63,1	66,3	64,9
Total		115	171	286
Âge moyen*		64,9	66,1	65,6

(*) En année

TABLEAU 14

RÉPARTITION GLOBALE DU NOMBRE ET DE L'ÂGE MOYEN DES RETRAITÉS SELON L'ÉTABLISSEMENT (2011-2013)				
		F	H	Total
ÉNAP	Nombre	0	6	6
	Âge moyen*	0,0	67,3	67,3
ÉTS	Nombre	1	0	1
	Âge moyen*	55,5	0,0	55,5
UQAC	Nombre	9	14	23
	Âge moyen*	62,6	66,2	64,8
UQAM	Nombre	56	83	139
	Âge moyen*	64,5	64,2	64,3
UQAR	Nombre	8	10	18
	Âge moyen*	64,4	67,1	65,9
UQAT	Nombre	5	2	7
	Âge moyen*	59,0	63,1	60,2
UQO	Nombre	15	15	30
	Âge moyen*	67,5	65,1	66,3
UQTR	Nombre	22	29	51
	Âge moyen*	64,7	62,8	63,6
Total		116	159	275
Âge moyen*		64,5	64,5	64,5

(*) En année

TABLEAU 15

RÉPARTITION GLOBALE DU NOMBRE ET DE L'ÂGE MOYEN DES RETRAITÉS SELON L'ÉTABLISSEMENT (2008-2010)				
		F	H	Total
ÉNAP	Nombre	0	3	3
	Âge moyen*	0,0	66,7	66,7
ÉTS	Nombre	0	1	1
	Âge moyen*	0,0	57,2	57,2
UQAC	Nombre	5	5	10
	Âge moyen*	66,1	63,7	64,9
UQAM	Nombre	41	44	85
	Âge moyen*	64,3	64,4	64,4
UQAR	Nombre	5	4	9
	Âge moyen*	61,3	60,6	61,0
UQAT	Nombre	2	1	3
	Âge moyen*	59,9	71,7	63,8
UQO	Nombre	8	4	12
	Âge moyen*	63,5	63,5	63,5
UQTR	Nombre	8	18	26
	Âge moyen*	62,5	63,0	62,8
Total		69	80	149
Âge moyen*		63,8	63,9	63,9

(*) En année

ANNEXE 3 : LEUR PARTICIPATION AU RÉGIME DE RETRAITE

TABLEAU 16

RÉPARTITION GLOBALE DU NOMBRE DES RETRAITÉS SELON L'ÉTABLISSEMENT ET LES ANNÉES DE PARTICIPATION (2014-2016)				
		F	H	Total
ÉNAP	Nombre	1	3	3
	Durée moyenne*	12,3	14,1	13,6
ÉTS	Nombre	0	5	1
	Durée moyenne*	0,0	15,6	15,6
UQAC	Nombre	14	11	23
	Durée moyenne*	20,0	15,9	18,2
UQAM	Nombre	51	81	139
	Durée moyenne*	17,6	19,2	18,6
UQAR	Nombre	9	15	18
	Durée moyenne*	14,6	17,0	16,1
UQAT	Nombre	3	6	7
	Durée moyenne*	12,8	18,8	16,8
UQO	Nombre	16	22	30
	Durée moyenne*	11,1	13,6	12,6
UQTR	Nombre	21	28	51
	Durée moyenne*	20,1	17,1	18,4
Total		115	171	272
Durée moyenne*		17,0	17,5	17,3

(*) En année

TABLEAU 17

RÉPARTITION GLOBALE DU NOMBRE DES RETRAITÉS SELON L'ÉTABLISSEMENT ET LES ANNÉES DE PARTICIPATION (2011-2013)				
		F	H	Total
ÉNAP	Nombre	0	6	6
	Durée moyenne*	0,0	7,1	7,1
ÉTS	Nombre	1	0	1
	Durée moyenne*	9,6	0,0	9,6
UQAC	Nombre	9	14	23
	Durée moyenne*	12,8	14,5	13,8
UQAM	Nombre	56	83	139
	Durée moyenne*	17,2	17,5	17,4
UQAR	Nombre	8	10	18
	Durée moyenne*	15,7	17,7	16,8
UQAT	Nombre	5	2	7
	Durée moyenne*	12,7	20,5	14,9
UQO	Nombre	15	15	30
	Durée moyenne*	10,3	11,5	10,9
UQTR	Nombre	22	29	51
	Durée moyenne*	17,8	16,1	16,8
Total		116	159	275
Durée moyenne*		15,7	16,1	15,9

(*) En année

TABLEAU 18

RÉPARTITION GLOBALE DU NOMBRE DES RETRAITÉS SELON L'ÉTABLISSEMENT ET LES ANNÉES DE PARTICIPATION (2008-2010)				
		F	H	Total
ÉNAP	Nombre	0	3	3
	Durée moyenne*	0,0	7,7	7,7
ÉTS	Nombre	0	1	1
	Durée moyenne*	0,0	11,1	11,1
UQAC	Nombre	5	5	10
	Durée moyenne*	10,8	16,7	13,8
UQAM	Nombre	41	44	85
	Durée moyenne*	14,6	15,1	14,9
UQAR	Nombre	5	4	9
	Durée moyenne*	14,7	18,4	16,3
UQAT	Nombre	2	1	3
	Durée moyenne*	12,6	14,9	13,4
UQO	Nombre	8	4	12
	Durée moyenne*	7,1	6,9	7,0
UQTR	Nombre	8	18	26
	Durée moyenne*	15,6	15,6	15,6
Total		69	80	149
Durée moyenne*		13,5	14,7	14,2

(*) En année

ANNEXE 4 : LEUR COTISATION AU RÉGIME DE RETRAITE

TABLEAU 19

RÉPARTITION GLOBALE DU NOMBRE DES RETRAITÉS SELON L'ÉTABLISSEMENT ET LES ANNÉES DE COTISATION (2014-2016)				
		F	H	Total
ÉNAP	Nombre	1	3	3
	Durée moyenne*	4,6	8,2	7,3
ÉTS	Nombre	0	5	1
	Durée moyenne*	0,0	2,9	2,9
UQAC	Nombre	14	11	23
	Durée moyenne*	8,8	11,7	10,1
UQAM	Nombre	51	81	139
	Durée moyenne*	10,2	11,5	11,1
UQAR	Nombre	9	15	18
	Durée moyenne*	13,8	12,8	13,2
UQAT	Nombre	3	6	7
	Durée moyenne*	4,6	3,6	3,9
UQO	Nombre	16	22	30
	Durée moyenne*	6,9	9,2	8,3
UQTR	Nombre	21	28	51
	Durée moyenne*	12,6	11,7	12,1
Total		115	171	272
Durée moyenne*		10,1	10,8	10,5

(*) En année

TABLEAU 20

RÉPARTITION GLOBALE DU NOMBRE DES RETRAITÉS SELON L'ÉTABLISSEMENT ET LES ANNÉES DE COTISATION (2011-2013)				
		F	H	Total
ÉNAP	Nombre	0	6	6
	Durée moyenne*	0,0	2,9	2,9
ÉTS	Nombre	1	0	1
	Durée moyenne*	1,8	0,0	1,8
UQAC	Nombre	9	14	23
	Durée moyenne*	5,5	11,5	9,1
UQAM	Nombre	56	83	139
	Durée moyenne*	10,7	11,5	11,1
UQAR	Nombre	8	10	18
	Durée moyenne*	4,9	12,8	9,2
UQAT	Nombre	5	2	7
	Durée moyenne*	4,2	5,1	4,5
UQO	Nombre	15	15	30
	Durée moyenne*	7,2	7,1	7,2
UQTR	Nombre	22	29	51
	Durée moyenne*	12,2	10,0	10,9
Total		116	159	275
Durée moyenne*		9,4	10,5	10,0

(*) En année

TABLEAU 21

RÉPARTITION GLOBALE DU NOMBRE DES RETRAITÉS SELON L'ÉTABLISSEMENT ET LES ANNÉES DE COTISATION (2008-2010)				
		F	H	Total
ÉNAP	Nombre	0	3	3
	Durée moyenne*	0,0	5,7	5,7
ÉTS	Nombre	0	1	1
	Durée moyenne*	0,0	7,3	7,3
UQAC	Nombre	5	5	10
	Durée moyenne*	5,9	10,0	8,0
UQAM	Nombre	41	44	85
	Durée moyenne*	9,3	7,9	8,6
UQAR	Nombre	5	4	9
	Durée moyenne*	11,1	4,1	8,0
UQAT	Nombre	2	1	3
	Durée moyenne*	5,7	13,9	8,4
UQO	Nombre	8	4	12
	Durée moyenne*	4,5	6,6	5,2
UQTR	Nombre	8	18	26
	Durée moyenne*	10,5	9,4	9,7
Total		69	80	149
Durée moyenne*		8,7	8,1	8,4

(*) En année

ANNEXE 5 : LE CAPITAL À LA RETRAITE

TABLEAU 22

RÉPARTITION DU CAPITAL MOYEN SELON L'ÂGE DE LA RETRAITE (2014-2016)						
Âge	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	Capital moyen	Nombre	Capital moyen	Nombre	Capital moyen
55-59	23	17 641 \$	19	85 784 \$	42	48 468 \$
60-64	30	115 283 \$	42	94 337 \$	72	103 064 \$
65-71	62	85 428 \$	110	98 569 \$	172	93 832 \$
Total	115	79 659 \$	171	96 109 \$	286	89 494 \$

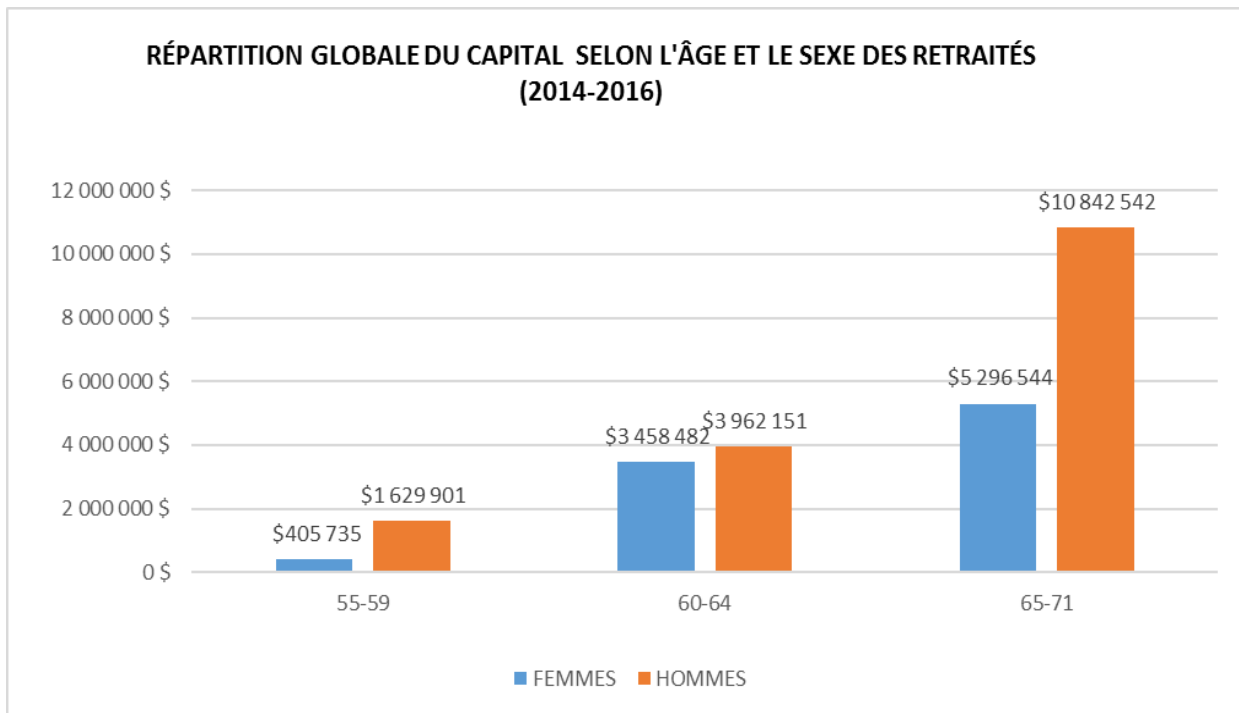
TABLEAU 23

RÉPARTITION DU CAPITAL MOYEN SELON L'ÂGE DE LA RETRAITE (2011-2013)						
Âge	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	Capital moyen	Nombre	Capital moyen	Nombre	Capital moyen
55-59	23	37 946 \$	35	62 910 \$	58	53 010 \$
60-64	41	62 706 \$	46	51 313 \$	87	56 682 \$
65-71	52	71 810 \$	78	82 676 \$	130	78 330 \$
Total	116	61 878 \$	159	69 251 \$	275	66 141 \$

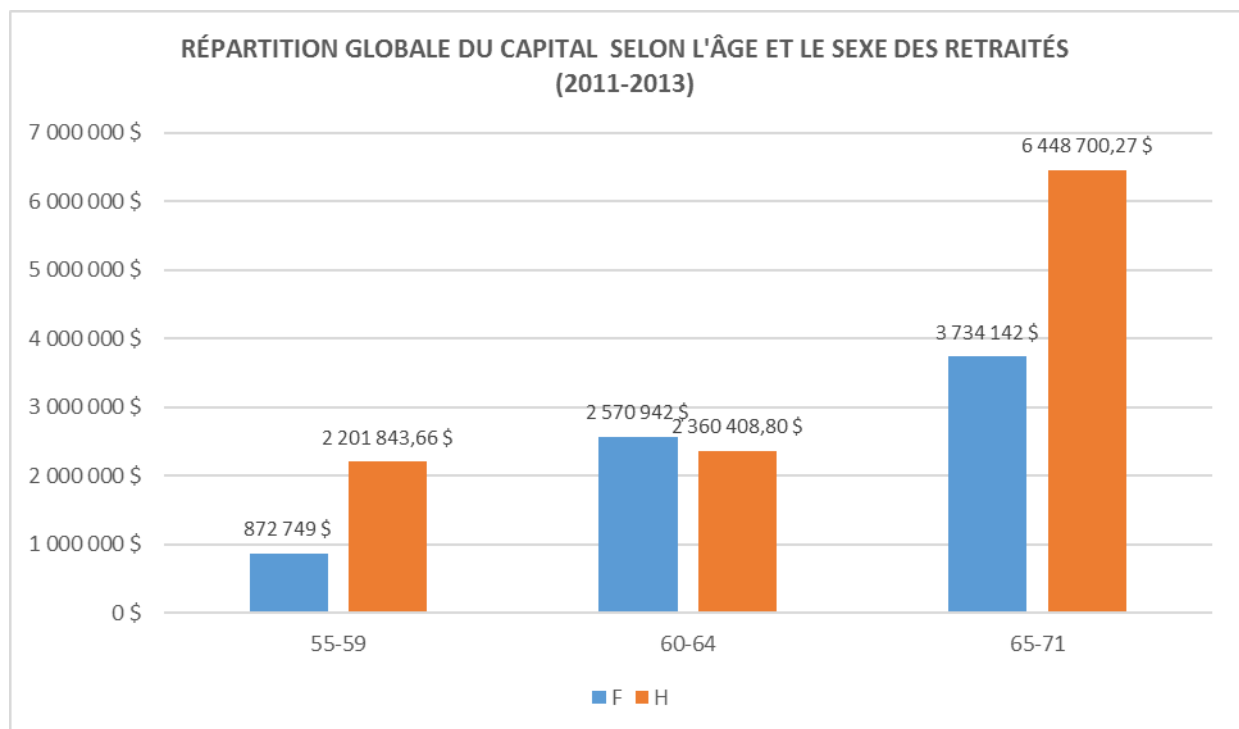
TABLEAU 24

RÉPARTITION DU CAPITAL MOYEN SELON L'ÂGE DE LA RETRAITE (2008-2010)						
Âge	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	Capital moyen	Nombre	Capital moyen	Nombre	Capital moyen
55-59	18	20 458 \$	21	32 690 \$	39	27 044 \$
60-64	23	68 273 \$	25	55 606 \$	48	61 675 \$
65-71	28	51 002 \$	34	43 818 \$	62	47 063 \$
Total	69	48 791 \$	80	44 581 \$	149	46 530 \$

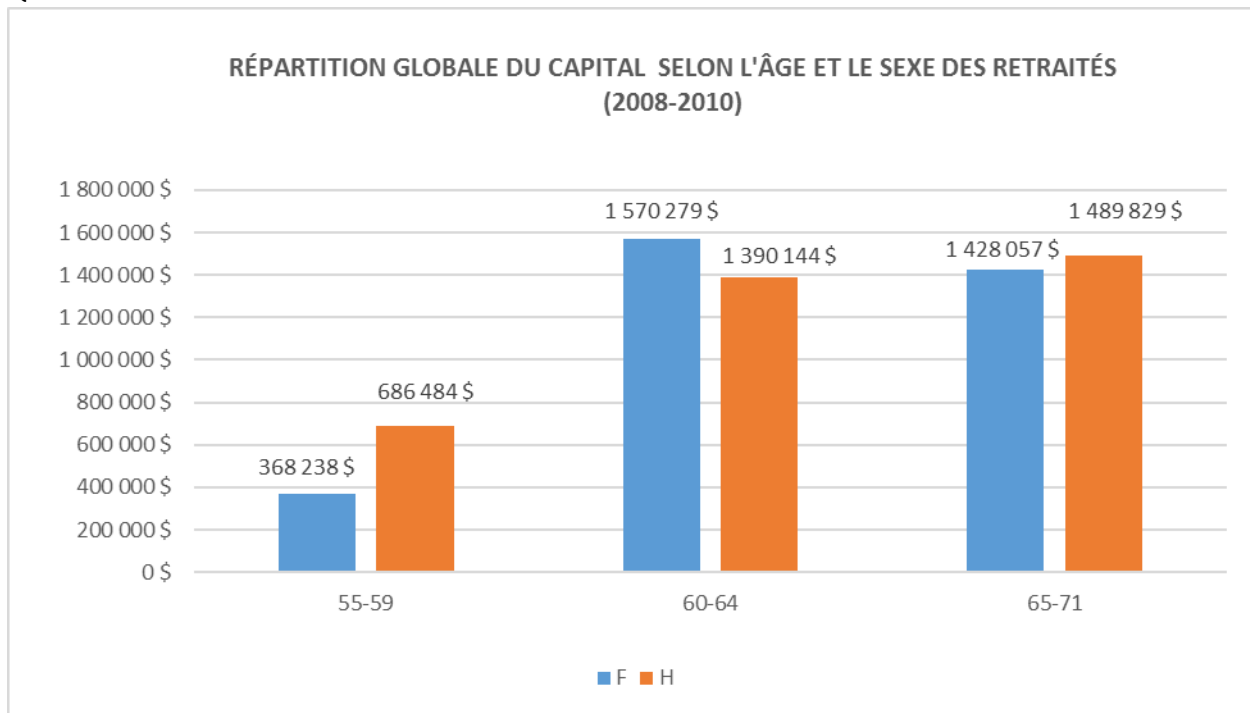
GRAPHIQUE 9



GRAPHIQUE 10



GRAPHIQUE 11



ANNEXE 6 : L'UTILISATION DU CAPITAL

TABLEAU 25

AFFECTATION DU CAPITAL À LA RETRAITE (2014-2016)				
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	%
RENTE	0	1	1	0,3%
CRI	48	77	125	43,7%
FRV	19	39	58	20,3%
REER/FERR	20	28	48	16,8%
REMBOURSEMENT	11	14	25	8,7%
ENTENTE DE TRANSFERT	12	5	17	5,9%
DÉCÈS	5	7	12	4,2%
Total	115	171	286	100,0%

TABLEAU 26

AFFECTATION DU CAPITAL À LA RETRAITE (2011-2013)				
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	%
RENTE	1	2	3	1,1%
CRI	52	78	130	47,3%
FRV	18	26	44	16,0%
REER/FERR	21	26	47	17,1%
REMBOURSEMENT	7	12	19	6,9%
ENTENTE DE TRANSFERT	10	11	21	7,6%
DÉCÈS	7	2	9	3,3%
Total	116	159	275	100,0%

TABLEAU 27

AFFECTATION DU CAPITAL À LA RETRAITE (2008-2010)				
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	%
RENTE	10	19	29	19,5%
CRI	29	35	64	43,0%
REÉR	9	11	20	13,4%
REMBOURSEMENT	9	11	20	13,4%
ENTENTE DE TRANSFERT	12	4	16	10,7%
Total	69	80	149	100,0%